



Berlin Eco

NUMERO 17

© DG Trésor

10 juin 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

L'[OCDE](#) table sur une croissance du PIB allemand de **-6,6 % en 2020 et de +5,8 % en 2021**. Dans un scénario plus pessimiste (occurrence d'une deuxième vague d'infections Covid-19), les taux seraient alors respectivement de -8,8 % et +1,7 %. Les importantes capacités du système de santé expliqueraient l'impact plus modéré de la pandémie sur l'économie allemande par rapport à d'autres pays européens. Le recours massif au chômage partiel et les larges aides publiques auraient en outre permis de préserver de nombreux emplois. L'organisation souligne néanmoins les fortes incertitudes dans plusieurs secteurs-clés allemands, dont le secteur manufacturier, liées à une demande et des exportations en berne. L'OCDE préconise à l'Allemagne de veiller à ne pas négliger les transformations numérique et écologique dans ses efforts de relance.

Selon Destatis, la [production](#) (secteurs industriel, énergétique et construction) a chuté de **17,9 % en avril 2020 par rapport au mois précédent** (-25,3 % en comparaison annuelle), soit le plus fort recul depuis le début de la série en 1991. Dans le détail, les productions de biens d'investissement, intermédiaires et de consommation baissent respectivement de 35,3 %, 13,8 % et 8,7 % ; **la plus forte contraction dans le secteur industriel (qui perd 22,1 %) concerne la production automobile avec une baisse de 74,6 %**. La production d'énergie baisse de 7,2 %, tandis que le secteur de la construction perd 4,1 %. Toujours selon Destatis, le nombre de [nouvelles commandes dans le secteur manufacturier](#) a chuté de **25,8 % en avril 2020 par rapport au mois précédent** (-36,6 % en comparaison annuelle). Il s'agit de la plus forte baisse jamais relevée par l'Office fédéral statistique pour cet indicateur.

L'Office fédéral statistique annonce également que les [exportations](#) ont reculé de **24,0 % et les importations de 16,5 % en avril 2020 par rapport au mois précédent** (respectivement -31,1 % et -21,6 % en comparaison annuelle). Les exportations vers la France, l'Italie et les Etats-Unis ont respectivement chuté de 48,3 %, 40,1% et 35,8 %. L'excédent courant s'établit à 7,7 Md€, contre 20,6 Md€ en avril 2019 (excédent commercial : 3,5 Md€, contre 17,8 Md€ en avril 2019).

L'indice ifo sur les [attentes de production de l'industrie](#) s'établit à **-20,4 points en mai, après -51,0 points en avril** : les entreprises industrielles s'attendent toujours à un recul de leur production, mais moins prononcé qu'un mois auparavant. L'indice est en hausse dans les secteurs automobile, métallurgique, électronique et mécanique. Les perspectives se sont revanche dégradées dans les secteurs pharmaceutique et de l'habillement. Selon un [sondage](#) de l'institut, **24 % des entreprises interrogées ont eu recours à des aides publiques en mai**. Ce taux est de 30 % dans le commerce, 30 % dans les services, 17 % dans l'industrie et 5 % dans la construction. En outre, dans le cadre d'un autre [sondage](#) effectué par l'ifo en mai, **50 % des entreprises interrogées annoncent repousser des projets**



d'investissements (avril : 46 %), 28 % d'en supprimer (avril : 22 %). Dans l'industrie, ces taux atteignent même respectivement 64 % et 32 %. Le pessimisme semble plus modéré dans les autres secteurs : 45 % des entreprises dans le secteur des services repoussent des investissements (suppression : 28 %), 44 % dans le commerce (suppression : 20 %) et 30 % dans la construction (suppression : 15 %).

POLITIQUES SOCIALES

Selon une [étude](#) de l'institut fédéral pour la formation professionnelle (BIBB), les coûts de formation d'un **apprenti** (nets de la valeur productive créée par l'activité de l'apprenti) s'élevaient en moyenne à 6 478 € lors du cursus 2017-2018, affichant une faible progression (+153 € en 5 ans). Par ailleurs, embaucher son apprenti plutôt qu'un travailleur expérimenté permettrait à l'entreprise d'économiser en moyenne 10 454 € : le candidat extérieur a des prétentions salariales généralement plus élevées qu'un jeune entrant sur le marché du travail, tout en ayant besoin d'une période d'initiation avant de devenir pleinement opérationnel sur le poste.

Le [décret](#) présenté le 9 juin par le ministère de la santé prévoit une **politique élargie de dépistage** du coronavirus aux personnes asymptomatiques. Ces coûts seront pris en charge par le régime général d'assurance maladie (y compris dans le cas des patients privés ou non couverts) rétroactivement au 14 mai 2020.

Le [plan de relance et le plan d'avenir](#) (décidés le 3 juin) (cf. BE 16/2020) prévoit de protéger l'emploi en contenant la progression des **charges sociales** sous le plafond de 40 % de la rémunération salariale par des aides publiques aux comptes sociaux (coût de 5,3 Md€ en 2020). La coalition a décidé notamment l'introduction d'une aide publique de 3 000 € par place **d'apprentissage** maintenue dans l'entreprise, le versement d'une prime unique d'allocation familiale de 300 € par enfant (coût de 4,3 Md€) et des dépenses d'investissement supplémentaires dans les crèches et les écoles (3 Md€). Le volet **santé** prévoit un « pacte pour le service de santé public » financé à partir des ressources de TVA (4 Md€), des aides supplémentaires aux hôpitaux, un programme d'incitations à la production en Allemagne de médicaments (0,75 Md€) et le financement d'une réserve nationale d'équipement de protection sanitaire (1 Md€).

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

Selon des [données du forum des placements durables](#) (FNG), les **placements dans des secteurs qualifiés « durables »** (respectant les critères ESG) représenteraient en 2019 5,4 % de l'ensemble du volume des placements financiers, avec une augmentation de 23 % par rapport à 2018 et un encours de 269,3 Md€. 11 % des placements sont détenus par des investisseurs privés et 89 % par des investisseurs institutionnels.

BANQUES ET ASSURANCES

Selon [l'Exercice de transparence de l'ABE](#) visant à analyser la situation des banques de l'UE avant la crise du Covid-19, les grandes banques allemandes prises en compte (soit 48 % des actifs du secteur bancaire allemand) sont les seules à afficher un rendement des capitaux propres négatif (-0,2 % contre +6,0 % en moyenne) fin décembre 2019. Leur ratio coûts/revenus est, avec 84,4 %, le deuxième plus élevé après celui des banques luxembourgeoises. Le taux de crédits non performants de 1,3 % des banques allemandes compte en revanche parmi les plus bas de l'UE.

Les perspectives de Deutsche Bank sont jugées négatives par Moody's, S&P et Fitch tandis que celles de Commerzbank le sont seulement par ces deux dernières agences de notation.



Dans le cadre de son programme d'émission de dette subordonnée AT1 de 3 Md€ (cf. BE 15/2020), **Commerzbank** a effectué son premier placement d'un volume de 1,25 Md€ (coupon : 6,125 % ; demande : 9,25 Md€).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Antoine Guilleman, Lucie Petit et Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 10 juin 2020